

Démarche : Label QUIET

Organisme : Centre d'information sur le Bruit

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Les nuisances sonores constituent une préoccupation grandissante pour de nombreuses personnes, d'autant plus que leur sensibilité aux bruits a sensiblement augmenté en raison des effets induits par la crise sanitaire (confinement, télétravail). La pollution sonore est aujourd'hui au cœur des problématiques d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, de transports, d'activités économiques, de cohésion sociale, d'éducation et, au final, de santé publique.

L'action 15 du 4e Plan National Santé Environnement (PNSE4) publié en 2021 a pour objectif d'améliorer la tranquillité sonore des citoyens. Cette action vise notamment à promouvoir des espaces calmes et/ou des moments apaisés pour les citoyens en leur attribuant un label : le label QUIET.

Ce label QUIET vise à valoriser des espaces calmes et/ou des moments apaisés sur votre territoire, dans votre établissement ou votre entreprise. Il porte sur des initiatives ou « bonnes pratiques » menées auprès de vos habitants, de vos usagers ou de vos clients, de vos propres services ou de vos partenaires. Il a également une vocation pédagogique pour faciliter la mise en œuvre d'une démarche vertueuse et qualitative d'amélioration continue de l'environnement sonore.

Le label porte sur un lieu et/ou un moment, par exemple sur tout ou partie de lieux tels que les établissements scolaires, crèches ou centres de loisirs, les bâtiments ou équipements municipaux recevant du public, les commerces, les voiries, places ou jardins publics, etc.

Le lieu calme ou moment apaisé labellisé sera identifié par le logo Quiet.

Le label est décerné par un jury indépendant qui s'appuie sur les critères suivants :

- la plus-value avant/après pour les bénéficiaires ;
- les moyens mobilisés pour évaluer cette plus-value (enquête de satisfaction des usagers et/ou des riverains...);
- la pérennité du respect du calme.

Le dossier de labellisation est présenté sous forme du formulaire ci-après.

Voici la démarche pour obtenir le label QUIET !

Vous souhaitez obtenir le label Quiet pour valoriser un lieu ou un moment apaisé que vous avez mis en place dans votre collectivité, dans votre établissement ou votre entreprise.

L'objectif de ce label est de promouvoir le calme, la tranquillité pour les usagers de cet espace.

Label QUIET

Vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous en vous référant à la notice explicative téléchargeable au lien :

<https://www.bruit.fr/collectivites/label-quiet>

N'hésitez pas à contacter Valérie Rozec au Centre d'information sur le bruit (labelquiet@cidb.org) si vous avez besoin d'aide pour compléter votre dossier.

Merci d'avance de votre participation !

Nom de votre structure (établissement, entreprise, service de la collectivité) :

Commune :

Département :

Nombre d'habitants de votre commune :

Nom et coordonnées du (ou des) contact(s) :

Mme

M.

Nom

Prénom

Fonction

Téléphone

Adresse électronique

Actions mises en oeuvres

Notice explicative

Action(s) mise(s) en oeuvre

Intitulé de l'action :

Type de structure concernée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Label QUIET

Établissements scolaires

Centres de loisirs

Crèches

Hôpital

Médiathèque

Piscines

Salle polyvalente/salle des fêtes

Activités commerciales et de loisirs

Parcs

Aires de jeux

Places publiques

Logements

Voiries

Lieux de culte

Autres lieux

Description sommaire de l'action (800 caractères espaces compris) :

Dans quel contexte et pourquoi l'action a-t-elle été entreprise ?

Comment est l'environnement sonore autour du lieu et/ou en dehors des horaires du moment apaisé ?

Qui sont les bénéficiaires de l'action ?

Quels sont les objectifs visés par la création de ce lieu ou de ce moment apaisé ?

Label QUIET

Est-ce qu'une communication a été réalisée auprès des usagers ? Et si oui, laquelle ?

Intitulé de l'action :

Type de structure concernée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Établissements scolaires
- Centres de loisirs
- Crèches
- Hôpital
- Médiathèque
- Piscines
- Salle polyvalente/salle des fêtes
- Activités commerciales et de loisirs
- Parcs
- Aires de jeux
- Places publiques
- Logements
- Voiries
- Lieux de culte
- Autres lieux

Description sommaire de l'action (800 caractères espaces compris) :

Dans quel contexte et pourquoi l'action a-t-elle été entreprise ?

Comment est l'environnement sonore autour du lieu et/ou en dehors des horaires du moment apaisé ?

Label QUIET

Qui sont les bénéficiaires de l'action ?

Quels sont les objectifs visés par la création de ce lieu ou de ce moment apaisé ?

Est-ce qu'une communication a été réalisée auprès des usagers ? Et si oui, laquelle ?

Intitulé de l'action :

Type de structure concernée

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Établissements scolaires
- Centres de loisirs
- Crèches
- Hôpital
- Médiathèque
- Piscines
- Salle polyvalente/salle des fêtes
- Activités commerciales et de loisirs
- Parcs
- Aires de jeux
- Places publiques
- Logements
- Voiries
- Lieux de culte
- Autres lieux

Description sommaire de l'action (800 caractères espaces compris) :

Label QUIET

Dans quel contexte et pourquoi l'action a-t-elle été entreprise ?

Comment est l'environnement sonore autour du lieu et/ou en dehors des horaires du moment apaisé ?

Qui sont les bénéficiaires de l'action ?

Quels sont les objectifs visés par la création de ce lieu ou de ce moment apaisé ?

Est-ce qu'une communication a été réalisée auprès des usagers ? Et si oui, laquelle ?

Souhaitez-vous valoriser d'autres actions spécifiques qui pourraient plus généralement valoriser votre politique de gestion de l'environnement sonore sur votre territoire ?

Dépôt de document(s) décrivant plus en détail la mise en oeuvre de la (des) action(s)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Charger un fichier :

Merci pour votre participation !